



Retrouvailles

de Danielle Hudon

10 février 2017

Une fois seule avec sa sœur, Agnès s'empresse de faire défiler des photos sur son portable : « Mes parents adoptifs, mon amoureux, mes enfants... », mais vite elle remarque le peu d'intérêt de sa sœur :

— Qu'est-ce qui t'arrive Fabienne ? Le départ de Victoria te rend mal à l'aise ? J'ai trop parlé ? Je t'ai choquée ?

— Non, non, pas du tout.

Fixant la tasse de café tiède qu'elle tient bien serrée, Fabienne laisse tomber la suite comme un coup de massue :

« Je suis atteinte d'une leucémie chronique Agnès, en attente d'une greffe de moelle osseuse. Tu es ma dernière chance. »

Nouvelle loi

Enfants adoptés: réforme pour favoriser les retrouvailles avec les parents biologiques

TVA Nouvelles | Publié le 7 octobre 2016 à 14:07 - Mis à jour le 7 octobre 2016 à 14:17

Déclaration d'Adoption pratique
100, rue de la Loi, 100, Ottawa, K1A 0S6, Québec (Canada)

Nous, soussigné(e), soussignés (à nous) (charge de l'adoption)
le, soussigné(e), soussignés (à nous)

de l'enfant appelé(e) Agathe Marie (Prénoms)
né(e) le 12/05/1998 à Montréal (Ville)

et nous engageons(e) à le bien élever.

- à l'adopter sans intention de le faire adopter par un tiers;
- de respecter, sans restriction, les droits de l'enfant, l'éducation, l'éthique, la culture et les croyances de l'enfant;
- d'observer la loi sur le mariage et la loi sur le divorce, à l'égard de la femme de l'adoptant ou de l'adoptante;
- d'observer la loi sur le mariage et la loi sur le divorce, à l'égard de l'adoptant ou de l'adoptante;
- de garantir la garde financière de l'enfant, pour l'adoption d'un enfant adopté par un couple marié;
- de garantir la garde financière de l'enfant, pour l'adoption d'un enfant adopté par un couple marié.

Il est entendu que les Religieuses de la C-écluse pourront, à leur discrétion, reprendre l'enfant si elles croient que l'adoption n'est pas dans l'intérêt de l'enfant. En ce cas, elles n'auront à justifier leur action devant aucune personne ni aucun tribunal.

Fait et signé, en double, à Québec, le 14 Novembre 2016

Agathe Marie (Prénoms)
sans restriction

Robert Desjardins
sans restriction

UNE RÉFORME POUR FAVORISER LES RETROUVAILLES

(<http://www.mouvement-retrouvailles.qc.ca>)